

Avant-projet français de rapport politique au congrès de La Haye (Printemps 1948)

Légende: En avril 1948, Edmond Vermeil, professeur d'histoire et de civilisation allemandes à la Sorbonne et membre du Conseil français pour l'Europe unie, rédige un avant-projet de rapport pour la commission politique du congrès de l'Europe à La Haye dans lequel il insiste notamment sur l'urgence d'une solution au problème industriel allemand pour l'avenir du continent européen.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Mouvement européen. ME 1182.

Copyright: Tous droits réservés

URL: http://www.cvce.eu/obj/avant_projet_francais_de_rapport_politique_au_congres_de_la_haye_printemps_1948-fr-f5886e9d-24bc-46eb-82e8-c4f8399a7808.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Congrès de l'Europe. Avant-projet français de Rapport politique présenté par Edmond Vermeil (Printemps 1948)

Vers quels horizons tourner ses regards, se demande, non sans angoisse, l'Européen d'aujourd'hui, fatalement lassé par le spectacle qu'offrent chaque jour les gouvernements nationaux qui, subissant à l'Est et à l'Ouest la pression continue d'immenses Empires continentaux, se débattent en pleine impuissance au milieu d'insurmontables difficultés et de crises sans cesse renaissantes ? Vers quels horizons, sinon vers ceux de l'Europe elle-même, mais de l'Europe unie ou, si l'on préfère, des États-Unis d'Europe ? Si profonde en est la nostalgie, secrète ou avouée, qu'elle a partout donné naissance à d'innombrables groupements fédéralistes qui, pratiquant des méthodes et poursuivant des fins assez différentes, n'en sont pas moins tous animés d'un seul et même fervent désir : voir s'établir solidement, entre Amérique et Russie, un continent qui, sans sacrifier la merveilleuse diversité de ses aspirations et de sa culture, se donnera après tant de guerres fratricides et dévastations quasi mortelles, l'unité politique et économique, désormais indispensable à sa future prospérité et seule capable d'assurer, par des moyens nouveaux, la légitime et équitable mise en valeur, dans l'intérêt commun, des territoires d'outre-mer.

I. FINS GENERALES A POURSUIVRE

1. La Constitution des États-Unis d'Europe comporte, nécessairement, une solidarité politique réelle, une véritable Fédération qui permette aux nations continentales, non seulement de fixer en commun et de répartir entre elles les grands objectifs de production, mais encore de se lier indissolublement par un pacte. Leur interdisant à jamais tout conflit belliqueux au-dedans, ce contrat mettrait par là même un terme au danger allemand. Comme les égoïsmes nationaux s'exaspèrent en fonction de conditions matérielles inégales, le but suprême serait, non certes de subsister à la riche variété de l'Europe une intolérable uniformisation, mais d'élever les modes d'existence et de sauvegarder en tout état de cause les « dignités nationales », nonobstant les inéluctables abandons de souveraineté.

2. Le problème de l'unité européenne se présente facilement à l'esprit sous ses aspects économiques. L'idée de l'Union douanière est à l'ordre du jour depuis la conférence des Seize. Par rapport à celle que la Suisse a risquée en 1848, au « Zollverein » que la Prusse a achevé de constituer à la veille de Sadova, au « Benelux » de récente origine, cette Union paraît étrangement complexe. Nécessité de concilier l'Union européenne et le Commonwealth britannique, d'établir un équilibre précaire entre pays encore prospères et nations menacées de décadence, de remplacer les anciens tarifs douaniers par le délicat mécanisme des contrôles et des licences que l'on sait, enfin d'assainir au préalable les économies nationales, que de difficultés ! Comment sortir du cercle vicieux, l'assainissement n'étant guère possible sans l'Union ? Voici bien la raison pour laquelle l'aide américaine s'impose, ne fut-ce qu'en vue du premier démarrage et en attendant que, sortie de l'impasse, l'Europe soit en mesure de se planifier elle-même.

3. L'indépendance à assurer serait ainsi d'ordre continental. L'étroite union de ses éléments constitutifs, le jeu d'une coopération qui, en Occident, ne saurait s'inspirer que des principes libéraux et ne peut s'appuyer que sur le consentement des intéressés, ferait de l'Europe un Tout étayé sur ses territoires d'outre-mer ; le continent serait alors en mesure de s'affirmer par rapport à l'Ouest et à l'Est, comme de jouer entre eux le rôle médiateur souhaitable. Peut-on imaginer un autre dénouement pour le drame actuel ? C'est ce qu'a prétendu jadis entreprendre Aristide Briand. C'est ce que l'Angleterre, en vertu de récentes et douloureuses expériences, semble mieux comprendre. C'est ce que représente la tradition américaine inspirée de Wilson et de Roosevelt, ce vers quoi s'oriente enfin la France, qui n'ignore pas qu'une Fédération de plusieurs centaines de millions d'habitants jouirait d'un prestige et d'une autorité bien supérieurs à ceux d'une poussière d'États, incapables de se compléter et de se soutenir mutuellement dans tous les domaines.

Une Europe libre, unie et fidèle à sa mission conciliatrice, impliquera sans doute, pour l'Amérique et la Russie, d'incontestables inconvénients. Le Kominform y perdrait ses meilleurs atouts et la Russie devrait se résigner à défendre sa sécurité sur ses frontières normales. D'autre part, l'expansion capitaliste des États-Unis se heurterait à des structures sociales et économiques gênantes pour son influence. L'État-major américain devrait renoncer à quelques unes de ses positions avancées. Mais que de précieux avantages en retour ! Car une Europe vraiment neutralisée créerait d'elle-même, entre les adversaires éventuels, une zone

de détente et de paix capable d'écarter le conflit menaçant. Elle servirait les intérêts des uns et des autres, échappant à toute tentative de mainmise comme à toute influence exclusive, restant ouverte aux échanges économiques et intellectuels souhaitables. Nous sortirions de l'affreux dilemme : utopie ou anéantissement.

4. Ce serait également, disons-le tout de suite, la solution du problème allemand.

On ne peut, certes, passer outre au partage actuel de l'Allemagne sur la ligne de l'Elbe, partage historique s'il en fut, puisqu'il établit une barrière entre l'Allemagne de l'Ouest et les régions de l'Est, autrefois colonisées par elle. Si l'Allemagne se tourne vers Moscou, l'Europe risque fort de s'écrouler autour d'elle pour devenir un simple appendice géopolitique de l'Eurasie. Si elle se tourne vers Washington, l'influence de l'URSS ne saurait s'étendre vers l'Atlantique ou la Méditerranée. Or, si l'Europe demeure incapable de s'organiser, l'Allemagne ne sera-t-elle pas tentée, pour refaire son unité, d'incliner la balance vers l'un ou l'autre des deux Empires qui prétendent organiser le monde ? Les problèmes de détail : Ruhr, frontières de l'Est, réparations gouvernement central, sont tous subordonnés à ce suprême danger. Du jour où l'Allemagne, même réduite à ses régions occidentales, serait en mesure de s'intégrer dans une Communauté européenne, ce danger disparaîtrait pour laisser le champ libre à une nouvelle mission pacificatrice. Perspective qui n'a rien d'une vague utopie. Elle est bien la seule qu'on puisse faire opportunément luire aux yeux des jeunes Allemands désorientés par la défaite, la seule qui dépasse en vraie grandeur l'apparente gloire des éphémères conquêtes hitlériennes. C'est bien là un argument qui compte.

II. LES MESURES IMMEDIATES ET PROCHAINES

Elles nous paraissent être, non de deux, mais de trois sortes. L'action à entreprendre doit être gouvernementale, interparlementaire et populaire.

1. Il faudra quelque temps pour réaliser l'unité européenne, abattre les barrières que la méfiance a partout dressées sur le continent et construire progressivement une conscience européenne. On n'y parviendra qu'en obtenant des gouvernements qu'ils se consultent avec régularité. Il faut créer, sur plan européen, un organisme international permanent.

La conférence des Seize nous donne déjà une première idée des institutions à établir. L'Union panaméricaine peut servir d'exemple. Mais n'oublions pas qu'on parlait déjà des ententes régionales au sein de la SDN et que l'ONU actuelle les prévoit. N'a-t-on pas proposé que la question de la Ruhr fut résolue dans le cadre d'une entente régionale orientée vers l'ONU ? Si l'on croyait toutefois devoir rappeler le souvenir de la Confédération germanique, ou de la Sainte-Alliance, ce serait pour rejeter en même temps leur politique réactionnaire qui, après l'échec de 1848 a laissé s'installer l'unité bismarckienne au centre de l'Europe.

L'organisme consultatif à instaurer comprendra les deux organes que voici :

- Un Secrétariat international permanent, financé à fonds communs par tous les gouvernements intéressés. Il devra mettre à l'étude les problèmes qu'implique la création d'une Communauté européenne et formuler des propositions en vue d'une action concertée dans toutes les questions qui lui seront soumises.

- Un système de conférences régulières entre les ministres des divers pays d'Europe, en vue de faire adopter par ces pays une attitude identique.

Il faudrait envisager sans retard la limitation des souverainetés nationales et la création éventuelle d'un Pouvoir central européen superposé aux nations du continent, disposant d'un Parlement fédéral et d'un Parlement représentatif des peuples continentaux. Il s'agirait, non d'une vague Confédération unie par de faibles intérêts communs, mais d'une véritable Fédération, avec répartition des compétences entre organes unitaires et institutions fédératives. C'est justement pour avoir manqué de cohésion et de force que la Confédération germanique a jadis permis à l'hégémonie prussienne de s'imposer au Reich, première condition de la future hégémonie continentale que convoitait l'Allemagne.

2. L'action interparlementaire ne saurait être négligée, pour la bonne raison qu'elle existe présentement et qu'elle est même l'objet de l'ardente campagne menée auprès des parlementaires d'Europe par le comte Coudenhove-Kalergi, l'ancien promoteur de la Pan-Europe.

De nombreux parlementaires se sont déclarés, au nom de douze pays environ, pour la Fédération européenne dans le cadre de l'ONU. Ils pensent que des majorités parlementaires assez fortes doivent être organisées, en vue d'appuyer la politique paneuropéenne de leurs gouvernements respectifs, voire d'entraîner ces gouvernements eux-mêmes s'ils demeuraient indifférents.

Ainsi s'est constituée, à la réunion préliminaire de Gstaad, les 4 et 5 juillet 1947, l'« Union parlementaire d'Europe ». Elle a dès l'abord affirmé son indépendance à l'égard des groupements similaires : Union paneuropéenne, *United Europe Committee*, Ligue européenne, Union des fédéralistes européens. En septembre et au même endroit a eu lieu la Conférence parlementaire proprement dite. Elle a prévu un groupement régional européen dans l'esprit de l'article 52 de la Charte de l'ONU, une Communauté permanente dénommée États-Unis d'Europe, enfin la convocation d'une Assemblée constituante européenne. Du continent éventuellement reconstruit, on attend qu'en raison de son climat tempéré, de sa production agricole moyenne et ses nombreux groupes ethniques qui s'y rencontrent, il rétablisse, au milieu de contrastes dont aucun n'est vraiment tragique, l'équilibre mondial menacé de rupture mortelle.

3. Comment ne partagerions-nous pas l'opinion des Anglais touchant la nécessité d'avoir avec soi, pour une aussi vaste et aussi difficile entreprise, l'appui total de l'opinion publique ? La campagne internationale devra donc être poussée à fond.

Il faut à tout prix, en effet, que les masses connaissent par avance les bienfaits inestimables que leur vaudrait la reconstruction européenne. Il faut surtout qu'elles sachent, à l'heure présente, quelles conséquences peut entraîner, comme obstacle à la réalisation d'un projet aussi légitime, le jeu des égoïsmes particuliers au sein de chaque nation. Les Européens doivent se dire que le retour à l'ordre, à la justice et à la prospérité dépend uniquement d'eux-mêmes, en tant qu'Européens. On n'organise pas un continent aussi terriblement menacé que le nôtre d'effondrement total avec des anarchies nationales. Que d'arguments valables et de motifs de poids à prodiguer aux populations, bien faits pour se substituer aux slogans de tant de propagandes fallacieuses ! L'assainissement de l'opinion est à ce prix.

III. LE PROBLEME ALLEMAND

Le problème allemand, disions-nous, ne saurait être résolu, que dans le cadre de la Communauté européenne. Aussi bien ne peut-on le séparer du problème continental. Une place particulière doit lui être réservée. Si l'on ne s'entend pas sur l'Allemagne, comment s'entendrait-on sur l'Europe ?

Ou bien l'Allemagne jouera le double jeu que l'on sait, soit pour profiter d'une invasion russe, après avoir laissé les Anglo-Saxons reconstituer son industrie, afin de récupérer ses provinces de l'Ouest, soit pour s'unir aux forces de l'Occident, s'il s'agit de provoquer la guerre et la destruction de l'URSS ; ou bien elle se décidera à s'intégrer dans un organisme européen qui la dépassera et où l'exercice de sa volonté ne pourra plus être de nature hégémonique ou disposer d'un pouvoir destructeur.

1. Il s'agit, en premier lieu, de réparer les dommages causés par les guerres du XXème siècle, en rétablissant l'équilibre entre l'Allemagne et la périphérie européenne.

Cet équilibre n'a guère existé en fait dans le passé. Au temps de Richelieu, pour ne pas remonter plus haut, la nation allemande n'était, dans le cadre du Saint-Empire déjà vermoulu, qu'une poussière de 234 territoires réduits à l'impuissance par leur morcellement même et par le jeu de leurs souverainetés égoïstes. Au cours des deux siècles qui séparent 1740, date de l'avènement de Frédéric II, et 1945, terme d'une seconde guerre de Trente ans, que d'événements ! Ascension de la Prusse ; création de l'État pseudo-fédéral bismarckien, soumis à l'hégémonie prussienne ; accablante révolution industrielle qui s'est rendue maîtresse du destin allemand tout entier ; processus de militarisation qui, broyant l'âme allemande et s'exerçant sur le plan des activités techniques dans le double cadre de l'industrie et de l'armée conjointes, l'a vidée de sa substance ;

enfin, mortelle coupure dans le développement de l'esprit allemand et séparation entre ce peuple, désormais voué à toutes les fabrications, et sa magnifique culture de jadis.

La succession de ces faits a totalement inversé la situation. Le Reich hitlérien ayant atteint sa plus grande cohésion possible, rêvera de l'Ordre nouveau à imposer au continent tout entier. Puis il passera aux actes, et à quels actes ! Oublie-t-on que Nietzsche avait, vers 1880, prédit que, si les Européens ne savaient pas s'unir, ils verraient surgir au milieu d'eux, un État monstrueux qu'il leur faudrait alors détruire ?

L'Allemagne se trouvant aujourd'hui partagée par la Ligne de l'Elbe, certains esprits estiment qu'il n'y a plus de danger allemand. Or, la question n'est nullement de savoir si l'Allemagne peut ou non provoquer ou déclarer la guerre par elle-même. Il s'agit, avant tout, de l'empêcher de faillir à son devoir européen ou, si l'on veut, de la gagner définitivement, de gagner à tout le moins sa partie occidentale, à la cause de l'union européenne.

2. Si l'on considère l'aspect économique du problème, qu'on ne saurait artificiellement séparer de l'aspect politique, on s'apercevra aisément qu'il convient de s'abstenir de toute critique injustifiée de la politique européenne pratiquée par les États-Unis, critique que la propagande communiste ne demande naturellement qu'à renforcer. Car toute haineuse campagne risquerait de rejeter l'Amérique du côté de l'Allemagne, de même que Tchang Kai Chek, en décourageant de même façon l'offre américaine, l'a finalement orientée vers le Japon.

L'Amérique ne peut laisser l'Europe glisser au chaos. La France a tout intérêt à favoriser la réalisation du plan économique américain destiné à l'Europe. Mais il ne faudrait pas que ce plan lui imposât des conditions menaçantes pour sa sécurité ou sa prospérité. Si la France ne peut reconstruire normalement son industrie, si cette industrie, nationalisée ou privée, se voit démunie de tout crédit et si, en revanche, des capitaux considérables prennent le chemin de l'Allemagne en vue d'une production massive jugée nécessaire à l'indépendance économique et financière de cette nation, ne va-t-on pas au devant des souhaits qu'entretennent sûrement les anciens chefs de l'économie allemande ? On sait quel rapport ils désiraient établir, sur ce plan, entre Allemagne et France.

Certes, ce n'est pas là l'intention formelle des Américains. Leur politique extérieure demeure, à cet égard, plutôt flottante. Mais ils pourraient être entraînés à créer, avec la seule aide de l'Allemagne occidentale reconstituée, cet ordre économique que le continent n'a pu jusqu'ici établir dans la plénitude de son initiative et de sa liberté, dans le concert de toutes ses nations. D'aucuns semblent admettre que le plan nazi aura finalement servi l'Europe en y préfigurant l'ordre à instaurer, à savoir la relation-type entre une puissante nation industrielle et ses voisins orientés vers l'agriculture. Ils ajoutent, naturellement, que l'Allemagne s'est rendue intolérable en voulant profiter de cette mirifique occasion pour condamner toute la périphérie à la servitude. Leur raisonnement en est-il moins fallacieux ?

Car il s'agit de savoir dans quelle mesure la puissance industrielle de l'Allemagne est ou non indispensable à la future Union européenne. Il serait fâcheux qu'on transformât gratuitement, même sans le vouloir, la défaite militaire du Troisième Reich en une victoire économique de l'Allemagne présente. Qui voudrait démontrer que le crime paie ? Ou négliger les craintes qu'exprime la France, au moment où la production de l'acier allemand doit passer de 5,8 à 10,7 millions de tonnes et où le charbon va rester en Allemagne au lieu d'être distribué, comme de juste, aux voisins jadis occupés et ruinés par elle ? Gare à la propagande allemande ! L'argument de la famine ne peut avoir pleine portée si les Allemands se refusent à accomplir l'effort nécessaire sur plan agricole ou organisent le chômage, si, comme le suggère le rapport Hoover, il convient de justifier leur exportation future par l'énormité éventuelle de leurs importations. Le fait que la production allemande demeure encore faible ne saurait atténuer l'inquiétude que nous inspire le changement de front qui s'est récemment produit.

On oublie trop que la Belgique, le Luxembourg et la France peuvent à eux seuls produire, avec le charbon et le coke nécessaires, 17 millions de tonnes d'acier. Faut-il reconstruire les aciéries de la Ruhr pour y transporter ensuite le minerai lorrain en parcourant un périple trois fois plus long qu'il n'est nécessaire pour l'opération inverse ? Verra-t-on renaître le Cartel international de l'Acier, forgé autrefois par l'Allemagne

toute-puissante ? Après avoir pendu les chefs nazis, utilisera-t-on ceux-là mêmes qui les ont soudoyés ?

Il est exact que le plan Marshall place les Russes devant leurs responsabilités. Si leurs buts sont pacifiques, ils ont tout à gagner à la reconstruction de l'Europe. S'ils veulent au contraire y pénétrer pour y établir leur hégémonie, le plan Marshall est le plus redoutable obstacle à leurs desseins. Mais encore ne faut-il pas rétablir le danger allemand. Il y avait beaucoup à retenir des idées autrefois émises par Roosevelt et Morgenthau sur la réduction de l'industrie allemande. L'industrialisation outrancière n'a-t-elle pas fait le malheur de l'Allemagne et de l'Europe ?

La France a réclamé la séparation politique de la Ruhr. Il se peut que, sous la pression des circonstances, son gouvernement ait renoncé à cette exigence. De toutes manières, l'Union européenne supprimerait cet épineux problème. La question est d'ailleurs plus politique qu'économique et ne peut se résoudre que dans le cadre d'une organisation fédérale allemande à discuter ultérieurement dans le cadre de la Fédération continentale. Puisque l'État de Grande-Prusse est en voie de disparition, la Ruhr ne dépendra plus de Berlin. L'essentiel est et reste de constater que, malgré la dispersion relative des industries sur le territoire allemand, la Ruhr conserve son rôle de nœud central et d'incomparable observatoire.

C'est l'idée française d'un contrôle équivalent à une gestion et à une direction effectives d'ordre international qui est juste. Pourquoi ne pas dire aux Russes, si du moins leurs buts sont pacifiques, que la Ruhr doit servir uniquement à la reconstruction européenne, donc qu'ils n'ont pas à s'en mêler directement, sauf pour de légitimes réparations ? Et aux Anglais et Américains qu'il est naturel d'enlever aux Allemands un arsenal dont ils ont fait un si tragique usage ?

Il faut donc que les mines de la Ruhr appartiennent à l'Europe toute entière, qu'elles soient exploitées dans l'intérêt commun, que le charbon extrait soit réparti entre tous les usages de l'Europe occidentale, où qu'ils se trouvent et aux mêmes conditions. Il faut que tous ces usages payent en retour ce charbon, c'est-à-dire assurent la nourriture et l'existence des mineurs et l'entretien des mines. Pour la propriété et l'exploitation rationnelle des ressources de la Ruhr, on ne saurait admettre, au sein de l'Union européenne, que la coopération de tous ceux qui ont besoin du charbon de la Ruhr, y compris l'Allemagne elle-même. Il ne s'agit nullement de dépouiller celle-ci au profit de l'Europe. Cette mise en commun d'une richesse naturelle, dans une Europe unie, ne concerne pas uniquement le charbon de la Ruhr. Elle peut avoir son rôle pour les produits coloniaux, pour l'accès aux matières premières détenues par d'autres puissances européennes. C'est ainsi, et ainsi seulement, que sera résolu le problème colonial allemand.

La Ruhr serait ainsi, dans le cadre de l'Europe unie, un gage de réparations, un moyen d'agir sur la plus grande partie de l'économie allemande pour la contenir en de justes limites, un instrument de contrôle pour les armements éventuels. Ce pourrait être surtout le grand régulateur d'une économie européenne nationalisée qui empêcherait alors d'intégrer la nouvelle organisation internationale dans l'ONU, ce qui reviendrait à s'inspirer d'un principe qui nous paraît excellent : résoudre le problème industriel allemand avant celui de l'unité politique ou celui de la rééducation.

Inutile de rappeler ici le projet français, sinon pour dire que, si l'on veut l'Union européenne, il est difficile d'y passer outre. Pourquoi faut-il que ce projet, qui s'inspire en réalité d'une idée et d'une pratique anglaises, celle du contrôle-gestion, se heurte précisément aux vues anglaises et américaines qui, partant de l'idée jadis française du contrôle-surveillance, tendent à remettre les mines, usines et aciéries de la Ruhr en propriété à des administrations allemandes et à les confier à une direction également allemande ? N'y a-t-il pas un moyen de concilier l'efficacité productive et les intérêts de l'Europe ?

3. Une fois ce grand problème résolu, il ne serait pas très difficile d'aborder ceux du futur statut politique et du changement de mentalité.

Entre les partisans d'un gouvernement central unique et ceux d'un pur et simple démembrement, il y a place pour une solution moyenne : celle d'un État fédéral, ou les institutions unitaires représentées par un pouvoir central, trouveront leur contre partie dans les institutions fédératives des « Länder », dont la carte devra être entièrement refaite. Ainsi disparaîtra à jamais l'État fédéral bismarckien, fondé sur l'hégémonie d'un grand

territoire qui couvrirait toute la plaine du Nord et dont les ambitions visaient à dominer un jour toute l'Europe par l'intermédiaire du grand Reich. Au sein de l'Union européenne, des organismes centraux allemands n'auront plus la nocivité de jadis. Ils serviront, au contraire, les fins d'un contrôle qui restera longtemps indispensable. Quant aux « Länder », on sait que les Allemands, sauf sous la pression de l'effroyable dictature hitlérienne, ont toujours vanté les bienfaits d'une décentralisation relative. De ce point de vue, la fédération allemande peut être considérée comme symbolique de la Fédération européenne.

Quant à la rééducation et au changement de mentalité qu'elle suppose, il convient avant tout d'éviter les illusions faciles et l'optimisme de commande. D'autre part, ce difficile problème ne peut être résolu que dans le cadre d'une véritable communauté européenne, capable d'opposer un infranchissable obstacle à toute volonté allemande d'hégémonie. C'est en face de cette communauté que la jeunesse allemande saura ce que l'avenir lui réserve et quelle mission peut être la sienne sur un continent reconstruit et régénéré.

Que l'Allemagne reste ou non partagée suivant la Ligne de l'Elbe, qu'elle hésite ou non entre centralisation et décentralisation, entre ses anciennes ambitions et sa nouvelle mission européenne, peu importe si le problème de son industrie est résolu, si un juste partage intervient, sur ce point capital entre elle et les nations intéressées. Dans les années qui ont précédé sa défaite, toute la propagande de l'Allemagne, celle des Nazis, celle du comité libre de Moscou, celle des émigrés weimariens, concentrait ses efforts sur le maintien du potentiel industriel. C'est ce potentiel qui est en cause. Il n'y a aucune raison de le restaurer dans son intégralité. Il nous paraît impossible que l'Europe revive et s'organise si l'Allemagne ne perd pas radicalement et à tout jamais, toute chance de voir revenir son hégémonie industrielle.

RESOLUTIONS

1. Le congrès en appelle aux gouvernements d'Europe pour qu'ils déclarent solennellement en commun qu'ils considèrent l'Europe unie comme l'unique solution des difficultés présentes et, par conséquent, comme le but essentiel de leurs politiques nationales respectives. Il leur demande de bien vouloir s'engager, pour la période d'attente, à prévoir en raison d'inévitables obstacles, à ne rien entreprendre qui puisse empêcher ou gêner la réalisation d'une Europe unie.
2. Le congrès leur demande également de constituer sans retard un Conseil intergouvernemental, comprenant un Secrétariat international permanent et une Réunion ministérielle, et de mettre à l'étude le problème du pouvoir central à créer en Europe, pouvoir qui impliquerait, de la part des nations européennes unies, certains abandons de souveraineté.
3. Le congrès leur demande enfin d'insister en commun sur une solution équitable du problème industriel allemand, sur l'équilibre à rétablir entre l'Allemagne et la périphérie, sur les aménagements qui seuls peuvent inciter l'Allemagne à se donner un statut politique raisonnable, une culture appropriée et à s'intégrer dans la Communauté européenne.